

Procès verbal de la rencontre du 11 août 2025 a la Banque National de St-Adèle.

Le 11 août monsieur Pierre Michaud s'est présenté a la banque National de St-Adèle afin de faire remplacer sa carte de guichet. Après avoir répondu à des questions de sécurité la personne de la banque m'a dit qu'elle ne peut remplacer ma carte de guichet sans photo. J'ai expliquer que cela n'a aucun sens quand le portefeuille d'une personne est volé. Cette personne insistait sur le fait qu'une photo est nécessaire. J'ai montré des relevés de caisses et affirmé qu'il est impossible de ne pas m'identifier ici.

Commentaire

Selon notre perception il s'agit d'entrave volontaire de la banque.

FIN DU COMMENTAIRE.

Monsieur Michaud a expliqué qu'il a publicisé le vol de son portefeuille immédiatement après l'avoir constaté à la vélo-gare de Nomingue. Monsieur à aussi expliqué qu'il n'a plus d'argents et en a besoin pour subsister. Des relevés de caisse et spécimen de chèque ont été aussi présentés à la banque. Après un certain délais . Cette personne a accepté le remplacement de ma carte.

Commentaire.

Cela n'est pas normal. Le patron de ce compte est Pierre Michaud et non la banque. Trois provinces au Canada savent qui je suis. Je ne crois pas à la position de la banque dans ce dossier et continu de croire qu'il s'agit d'entrave volontaire et qu'il y a matière à poursuite.

FIN DU COMMENTAIRE

La carte de monsieur a été remplacé . Monsieur à aussi mentionné des éléments importants pouvant permettre à la banque de participer à l'arrestation des coupables.

FIN DE CONTENU


PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI papa de Gabrielle et Stéphane Michaud victimes d'enlèvement en septembre 2007. Ce 12 août 2025.



PVBB01110820251758



Commentaire(s) police :
